



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 octobre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 novembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 5 novembre 2018

MUSEES – CONVENTION DE DEPOT D'OEUVRES AVEC LE CARMEL DE BESSINES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Romain DUPEYROU à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Stéphanie DELGUTTE par Dominique POUGNARD, Gérard (décédé) GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Josiane METAYER, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Jean-Pierre MIGAULT, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181108-C21-11-2018-DE
Date de télétransmission : 08/11/2018
Date de réception préfecture : 08/11/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 5 NOVEMBRE 2018

MUSEES – CONVENTION DE DEPOT D'OEUVRES AVEC LE CARMEL DE BESSINES

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En 2006, les Carmélites de Niort ont décidé de quitter le monastère de la rue de Strasbourg qu'elles occupaient depuis 1858 pour s'installer à Bessines dans un nouveau monastère mieux adapté aux contraintes de la vie de la Communauté. Le déménagement a eu lieu fin 2009. Il est à noter que leur arrivée à Niort date de 1648.

En février 2009, la Communauté des Carmélites a proposé au musée Bernard d'Agesci de la Communauté d'Agglomération de Niort, une mise en dépôt d'une importante collection de vêtements liturgiques et d'objets religieux, le tout constituant un ensemble significatif de l'art religieux aux 19e et 20e siècles. Cette décision de mise en dépôt était due au manque de place dans le nouveau monastère de Bessines et à l'impossibilité d'assurer la conservation de ce patrimoine religieux dans de bonnes conditions. Il est à souligner que ces objets, transférés au musée en octobre 2009, font partie intégrante du patrimoine de la ville de Niort et de son territoire d'Agglomération.

Aucune convention de dépôt n'avait été rédigée entre les deux parties pour acter de la démarche.

De plus, lors d'une manifestation culturelle relative aux travaux de Thomas Gleb qui s'est déroulée au musée Bernard d'Agesci en 2016, le service des musées a appris que certains objets présents dans la chapelle du Carmel étaient en dépôt à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle, depuis 2009. Ces objets ont été transférés au musée Bernard d'Agesci, le 20 février 2018.

Afin de régulariser le dépôt au musée Bernard d'Agesci à titre gratuit des objets propriété de la Communauté des Carmélites de Bessines, il est proposé de conclure la convention jointe en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention de dépôt avec la Communauté des Carmélites de Bessines,
- Autoriser le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents afférents à ce dépôt.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181108-C21-11-2018-DE
Date de télétransmission : 08/11/2018
Date de réception préfecture : 08/11/2018